

lioration de la nutrition provoquée par les sels de potasse et par d'autres phénomènes qui trompent l'observateur. A ces conclusions le rédacteur en chef du *Practitioner*, le docteur Anstie, répond d'une manière irréfutable. Ce savant praticien dit que, laissant de côté les théories, les faits cliniques sont assez probants pour justifier les conclusions auxquelles on est arrivé à l'égard des propriétés thérapeutiques de ce précieux médicament, et il cite les observations des médecins de l'hôpital des paralysés et des épileptiques à Londres, où des milliers de ces derniers ont été traités. Parmi ces médecins le docteur Reynolds, qui a écrit un des meilleurs ouvrages sur l'épilepsie, dit : Il est démontré, dans mon opinion, qu'il y a quelque chose de spécifique dans l'action du bromure de potassium, car le potassium administré sous la forme d'iodure ne produit pas le même effet, et le brome administré comme le bromure d'ammonium n'a aucune influence sur l'épilepsie ; mais, ensemble, ces deux éléments, le brome et le potassium, sont d'une valeur indubitable. Le même auteur résume la question du traitement de l'épilepsie par le bromure de potassium dans les termes suivants : 1o La cure de l'épilepsie est effectuée par des doses variant pour l'adulte de 5 à 40 grains (environ de 35 centigrammes à 2,80 grammes) administrées trois fois par jour ; 2o La simple administration du médicament ne suffit pas, la présence d'une certaine quantité dans l'économie étant nécessaire pour la cure ; 3o La dose ne peut être réglée ni sur l'âge, ni sur le sexe, ni sur la durée de la maladie, ni sur la fréquence, la force ou la forme de l'attaque, car 4o sans pouvoir expliquer pourquoi, nous savons que la maladie est guérissable par des doses différentes dans chaque cas ; 5o Si le médicament ne guérit pas, il diminue au moins le nombre des crises, et, pour produire cet effet, il faut le prescrire aux doses sus mentionnées ; 6o Le nombre des malades qui n'en retirent aucun effet est très-restreint, et les cas qui résistent à son action ne diffèrent en aucune manière apparente de ceux où le bromure est très-efficace ; 7o Le bromure de potassium ne fait aucun mal, même lorsqu'il est administré aux plus hautes doses, car on peut le prendre pendant plusieurs mois, et même des années, sans qu'il produise de troubles dans l'économie ; 8o L'éruption acroïde sur la peau que l'on observe quelquefois pendant le traitement par le bromure n'est pas occasionnée par la quantité ingérée, car on a vu l'éruption paraître à la suite de quelques doses de 20 centigram., et elle ne parut pas dans plusieurs observations où les malades prenaient 2 grammes trois fois par jour pendant six et même douze mois. Ces conclusions sont en parfait accord avec l'expérience de tous ceux qui se sont occupés du traitement de cette maladie, et je puis ajouter, avec les leçons cliniques récemment faites par M. le professeur Sée à l'hôpital de la Charité. De plus, M. Sée dit que dans le traitement de l'épilepsie, si l'on donne moins de